

DÉPARTEMENT RÉGION  
DE LA GUADELOUPE



CABINET DU MAIRE  
SERVICE COMMUNICATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE BAIE-MAHAULT

Le Maire

Aux

ASSOCIATIONS CULTURELLES,  
SPORTIVES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Baie-Mahault, le 2 Septembre 2020

Nos Réf. : HP / PK / MJC / VV / N°..19....

Objet : Village des associations

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Le contexte sanitaire n'étant pas propice à l'organisation de rassemblements, la Ville de Baie-Mahault entend contribuer à la limitation de la propagation du COVID-19. Aussi, je me vois dans l'obligation d'annuler la 18ème édition du Village des Associations initialement prévue le Samedi 12 Septembre 2020 au Centre Omnisports Duchesne FIESQUE.

Je tiens toutefois à vous remercier de votre implication ainsi que celle de vos membres qui ont activement œuvré aux côtés nos services, pour la préparation de cette action. Nous savons combien vous tenez à ce rendez-vous annuel qui contribue à la promotion de votre association. Ce village est, pour la collectivité, l'occasion de mettre en lumière le dynamisme du tissu associatif du territoire communal, ce, grâce à la pluralité des activités proposées à la population.

Mes services demeurent à votre écoute pour toute proposition favorable au développement de votre projet associatif dans le respect du contexte sanitaire et de la réglementation en vigueur. À cet effet, Monsieur Claude LAUBA sera votre interlocuteur privilégié : [claude.lauba@baiemahault.fr](mailto:claude.lauba@baiemahault.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Maire,  
  
Hélène ROLIFONTE